

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2020

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adopter l'ordre du jour;
- 2.- Adopter le procès-verbal du 14 avril 2020;
- 3.- Adopter les comptes à payer au 30 avril 2020.

ADMINISTRATION

- 4.- Application du règlement sur les chiens dangereux – Désigner l'inspectrice en urbanisme et en environnement et, en son absence, le directeur de l'urbanisme et de l'inspection municipale, ainsi que l'entreprise mandatée par la Municipalité de Pointe-Calumet pour le contrôle animalier et la Régie de police du lac des Deux Montagnes comme personnes et organismes habilités à l'application du Règlement de la *Loi visant à favoriser des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (chapitre P-38.002).
- 5.- Gestion de personnel – commis à la bibliothèque à l'essai – Engager Mme Julie Godin, à titre de commis à l'essai, suivant un horaire de travail à temps partiel, et au salaire prévu selon la convention collective en vigueur, effectif le 13 mai 2020.
- 6.- SCFP – Section locale 3334 – entente #2020-04 – Autoriser Madame la maire et la directrice générale à signer cette entente.
- 7.- Réalisation complète des travaux de remplacement de deux (2) puits d'alimentation de la station d'eau potable à coût moindre – règlement 475-17 – Annuler le solde résiduaire au montant de 29 150 \$.
- 8.- Réalisation complète des travaux dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018 (Phase III) à coût moindre – règlement 481-18 – Annuler le solde résiduaire au montant de 1 088 325 \$.
- 9.- Réalisation complète des travaux de remplacement d'un ponceau à l'intersection de la 13^e Avenue et de la 38^e Rue à coût moindre – règlement 483-18 – Annuler le solde résiduaire au montant de 21 200 \$.

- 10.- Autorité régionale de transport métropolitain – transport collectif – impacts financiers occasionnés par la pandémie Covid-19 sur le cadre financier 2020 et 2021 – Informer l’Autorité régionale de transport métropolitain que les municipalités de la couronne Nord demandent pour l’année 2021 un gel des contributions municipales au même niveau des contributions budgétées pour l’année 2020, comprenant l’aide gouvernementale et les mesures de lissage accordées, et tel qu’adoptées par le conseil d’administration de l’Autorité régionale de transport métropolitain le 31 octobre 2019.
- 11.- Fédération canadienne des municipalités – recommandations urgentes pour le gouvernement fédéral afin de contrer la crise financière provoquée par la pandémie Covid-19 – Appuyer la Fédération canadienne des municipalités afin que le gouvernement du Canada fournisse aux municipalités canadiennes des fonds de fonctionnement d’urgence d’au moins 10 milliards de dollars.
- 12.- Encadrement des secteurs protégés des zones inondables – Demander au gouvernement du Québec de statuer rapidement (via un décret ou un arrêté ministériel) sur l’encadrement de l’aménagement dans les secteurs protégés par des ouvrages de protection.
- 13.- Travaux de confortement et de rehaussement des digues entre la 25^e et la 32^e Avenue – exclusion de deux (2) propriétés – Exclure deux (2) propriétés lors de ces travaux puisque les coûts seraient exorbitants uniquement pour ces deux (2) propriétés.
- 14.- Crue printanière 2020 – demande de rehaussement des rues du secteur inondable – Domaine Royal – Rejeter la demande.

VOIRIE

- 15.- Travaux de pavage 2019 – Diverses rues (Phases I et II) – honoraires professionnels – ingénierie des sols et des matériaux – Autoriser le paiement de 5 616,53 \$ (taxes incluses) à la firme Qualilab Inspection Inc.

HYGIÈNE DU MILIEU

- 16.- Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes – travaux de vidange des boues des étangs aérés pour l’année 2020 – Entériner la recommandation du conseil d’administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes de procéder aux travaux de vidange des boues des étangs aérés selon les tonnages et les coûts estimés.

SÉCURITÉ

- 17.- Avis de motion et dépôt du projet – règlement 380-60-20 – Pour adoption future d’un règlement amendant le règlement 380-97 concernant la circulation et le stationnement.

18.- Réponses aux questions de la séance précédente

19.- Communication de Madame la maire

20.- Communication des conseillers

21.- Période de questions des citoyens

22.- Levée de la séance

PROJET